

# Groupe de travail

## «Réduction des risques et COVID-19»

---

### 1 Situation initiale

Dans le contexte de la crise liée au COVID-19, le Conseil fédéral a pris diverses mesures qui concernent directement les institutions à bas seuil d'aide dans les addictions. Les mesures et les directives influencent dans une large mesure le fonctionnement quotidien des institutions. De nombreux client-e-s des structures bas seuil appartiennent au groupe risquant une évolution grave de la maladie en cas d'infection par le coronavirus. Ils doivent donc être particulièrement protégés contre les risques d'infection. Dans de nombreuses institutions, il n'est pas possible de respecter les règles de distanciation sociale en raison de l'espace limité.

Ces dernières semaines, les centres d'accueil bas seuil ont trouvé des solutions créatives et pragmatiques pour que les offres puissent se poursuivre sous une forme réduite. Par exemple, des bâtiments temporaires ont été construits pour qu'il y ait plus d'espace entre les client-e-s. Les personnes particulièrement vulnérables qui restent beaucoup à la maison sont partiellement prises en charge par des offres mobiles (ce qui permet d'utiliser les ressources internes du travail social de proximité). En peu de temps, les institutions ont organisé des repas à emporter.

L'approvisionnement de base (salles de consommation, matériel de consommation stérile, repas) a ainsi pu être maintenu dans toutes les structures en Suisse<sup>1</sup>. Le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les mesures visant à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en plusieurs étapes à partir du 27 avril 2020. On peut toutefois s'attendre à ce que les centres d'accueil bas seuil et les autres offres de réduction des risques doivent faire face à des restrictions opérationnelles majeures en raison des mesures de protection, puisque le groupe cible est dans la plupart des cas un groupe à risque. De nombreux bâtiments temporaires ne résisteront pas à l'hiver, ce qui pourrait entraîner des problèmes si les mesures ne sont pas levées d'ici l'automne (ce qui est à prévoir). En même temps, cet assouplissement des mesures pourrait entraîner une augmentation des conflits d'intérêt dans l'espace public. Nous ne disposons pour l'instant que de quelques indications selon lesquelles la consommation de substances illégales se serait déplacée dans l'espace public. Cependant, lorsque la population se déplacera à nouveau davantage dans l'espace public, il est fort possible que la consommation de drogues devienne plus visible.

Les structures devront faire face à diverses questions liées à la protection des personnes concernées et de l'environnement (protection des données et transmission des informations sur les client-e-s infectés, application des dispositions/décisions en cas d'isolement, traçabilité des individus, etc.)

---

<sup>1</sup> <https://www.infodrog.ch/fr/aide/coronavirus-actualites/details/l-offre-des-centres-d-accueil-est-reduite.html>

Sur la base des feed-backs des institutions, la task force « Addictions et COVID-19 »<sup>1</sup> a demandé à Infodrog de mettre en place un groupe de travail composé de professionnel-le-s de différentes institutions de réduction des risques ainsi que de représentant-e-s des villes et des cantons.

## 1.1 Objectifs

Le groupe de travail poursuit les objectifs suivants:

1. Identifier les principaux défis auxquels les offres seront confrontées à moyen terme (dans les 12-18 prochains mois) ;
2. Développer des approches de solution pour surmonter les défis ;
3. Elaborer des exemples de bonnes pratiques ;
4. Publier et diffuser des exemples écrits ;

La task force « Addictions et COVID-19 » sera tenue informée de l'avancement du groupe de travail « Réduction des risques et COVID-19 » et sera consultée au préalable pour les publications écrites.

## 1.2 Membres du groupe de travail

- Aline Bernhard Keller, Lausanne (représentante de la CDVD)
- Marcello Cartolano, Ingrado – Servizi per le dipendenze / Ticino Addiction
- Cédric Fazan, Le Tremplin / GREA
- Adrian Klaus, Verein kirchliche Gassenarbeit, Lucerne
- Rahel Gall, Contact, Fondation Aide Addiction Berne / Fachverband Sucht
- Vincent Masciulli, Fondation AACTS, Vevey
- Sanja Novakovic, Canton de Berne
- Franziska Schicker, K+A Zurich
- Corinne Caspar, Fachstelle Gesundheitsförderung, Thoune
- Regine Steinauer, Gesundheitsdepartement des Kantons Basel-Stadt, Abteilung Sucht, Bâle
- Marc Marthaler, Infodrog (direction)

## 1.3 Coordination et direction

Infodrog - Centrale nationale de coordination des addictions  
Eigerplatz 5  
3007 Berne  
+41(0)31 376 04 01  
[office@infodrog.ch](mailto:office@infodrog.ch)  
[www.infodrog.ch](http://www.infodrog.ch)

Berne, 27.04.2020/DS/FE – Mise à jour : 27.08.2020/LG/FE

---

<sup>1</sup> <https://www.infodrog.ch/fr/aide/coronavirus-actualites/details/taskforce-addictions-et-covid-19.html>